



Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

BIMESTRIEL N°189 septembre-octobre 2012

Edito

Une rentrée sous le sceau du changement,
mais lequel?

Tout avait pourtant bien commencé: la suppression du décret sur l'évaluation, la liste supplémentaire au CAPEPS, l'annonce d'une décharge de 3H pour les stagiaires et la volonté affichée de revoir entièrement la formation, et un dialogue social enfin renoué, la présence du Ministre à l'AG de l'UNSS....

L'annonce d'une grande concertation avec l'ensemble des acteurs en vue d'une grande loi de d'orientation ET de programmation* était la bienvenue. La concertation a bien eu lieu, selon des modalités discutables, mais au plan national elle a eu lieu. Au plan local, ça devient plus compliqué: 3 débats, un par département avec une thématique restreinte (développement du numérique en Creuse et Climat scolaire en Haute-Vienne). Thèmes restreints choisis unilatéralement, débat sur 1/2 ou 1 journée avec synthèse envoyée au ministère le jour même, parole des collègues étouffée (seuls les initiés ou les « conviés » ont pu y assister... Et au final pas une ligne de retenue dans le relevé de conclusion publié ce mardi.

(<http://www.snefpsu.net/actualite/com2p/09oct12.php>)

Cela s'est passé vraisemblablement de la même façon pour l'ensemble des académies, et au regard du compte-rendu, on est en droit de se demander si tout n'est pas ficelé... La cinquantaine de page du relevé fait certes état de certaines de nos revendications (place accordée au primaire, formation...), mais sur des points fondamentaux nos inquiétudes s'accroissent: maintien de la réforme du lycée, de celle des LP, conservation du

socle (pour la plus grande joie du SGEN et de l'UNSA), CM1-CM2-6ème-5ème sur un même modèle (avec au moins bivalence à la clef), désengagement de l'Etat vis-à-vis de l'orientation etc... Cela ferait sans doute déjà beaucoup à avaler... Peut-être est-ce pour cela que le projet de diminution des grandes vacances de 15 jours pourrait bien être ajourné car comme l'a souligné Mr Peillon: « tant qu'on a rien à offrir pour revaloriser les personnels... ». Au final, si on n'y prend garde, cette refondation pourrait mal porter son nom en ce qui concerne le second degré.

Le 3ème acte qui s'annonce risque d'être décisif, et nous à la FSU et au SNEP, entendons bien y prendre toute notre place. Le calendrier des négociations va être serré, la loi devant être présentée avant la fin de l'année au parlement.

JT Auconie.

*Une loi d'orientation est faite pour afficher une ambition et fixer le cap pour le système éducatif pour plusieurs années. Elle donne lieu à un débat et un vote au parlement. Elle est souvent assez générale, ne précisant pas tout, parce qu'elle se décline ensuite au plan réglementaire par un ensemble de décrets d'application, puis de circulaires ou de notes de services qui par définition ne sont pas votées par les élus, mais qui peuvent plus ou moins réorienter le texte de loi dans son application. Elle peut s'accompagner ou non d'une loi de programmation qui a pour fonction de planifier les moyens budgétaires nécessaires à sa mise en œuvre (les recrutements par exemple).

SOMMAIRE:

Edito	
Actualités	p2
Législatives 2012	p3
Action sociale Equipements Formation	p4
Le SNEP académique 2012-2013	p5
Calendrier CORPO 2012-2013	p6
Déclaration FPMA	p7
Mutations Intra 2012	p8
Barres intra & phases d'ajustement TZR	p9
Frais de déplacement / Stagiaires 2012-2013	p10
Congés formation / concours / dispo / sections	p11
Syndicalisation	p12

Le SNEP souhaite un bon et prompt rétablissement à Jean-Pierre Durth, victime d'un accident de la circulation cet été, sa volonté et sa combativité ne faisant pas de doute, ses élèves et nous même devrions bientôt le retrouver!

Traité européen: tous concernés!

Non à l'austérité permanente - Refusons le Pacte budgétaire, ouvrons le débat en Europe! Le peu de débat autour de la ratification du traité européen, à peine modifié relève, comme la ratification du traité refusé par le peuple en 2005 puis acté par l'ancien gouvernement, d'un refus de démocratie. Les conséquences de cette austérité pérennisée et institutionnalisée pèseront sur l'ensemble du secteur économique et les réformes structurelles en découlant affecteront inévitablement les services publics. Le SNEP appelle au sein du CAC (collectif pour un audit citoyen de la dette publique) à participer à l'ensemble des mobilisations pour s'y opposer.

Feuille de route sociale

Au mois de juillet, s'est tenue « la grande conférence sociale » autour des membres du gouvernement. La FSU et toutes les organisations syndicales (c'est historique) y ont été conviées. Cette conférence à débouché sur un agenda social présentant après débat avec les partenaires sociaux, les priorités du gouvernement et le calendrier des discussions et mises en œuvres.

La feuille de route présente plusieurs points dont l'attachement à la démocratie sociale.

Les principaux chantiers:

- Développer l'emploi, en priorité l'emploi des jeunes
- Développer les compétences et la formation tout au long de la vie
- Assurer des systèmes de rémunérations justes et efficaces
- Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail
- Réunir les conditions du redressement productif
- Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale
- Moderniser l'action publique avec ses agents.

Vous trouverez en ligne le détail de l'agenda social.



Congrès FSU

L'année 2013 est une année de congrès fédéral.

Tous les 3 ans, la FSU renouvelle ses instances nationales (CDFN) en soumettant au vote des syndiqués : le rapport d'activité nationale composé d'un texte central et de plusieurs fenêtres, plusieurs orientations que concrétisent les différentes listes en présence.

Simultanément se déroule une consultation départementale qui peut prendre une forme légèrement différente.

Au sein de la fédération (1ère fédération de la fonction publique d'Etat), le SNEP tient une place importante et souvent singulière : parce qu'il est le 3^{ème} syndicat en nombre d'adhérents, parce qu'il a acquis au sein même de la fédération une influence très importante, sur des dossiers comme la formation des enseignants, ou l'animation de la vie syndicale, à partir de la façon spécifique et singulière d'aborder les choses, parce qu'à tous les échelons de la fédération, des militants SNEP sont investis dans les secrétariats et bureaux fédéraux.

Pour toutes ces raisons, le vote des syndiqués SNEP revêt une grande importance pour la fédération comme pour le rôle et la place qu'y tient le SNEP.

Les adhérents 2011-2012 et les nouveaux adhérents 2012-2013 recevront prochainement le matériel et les modalités de vote.

Rapport de l'IG sur le travail enseignant

« Les composantes de l'activité professionnelle des enseignants outre l'enseignement dans les classes ». Tel est le titre du dernier rapport réalisé par l'inspection générale. Il s'inscrit clairement dans la perspective d'une redéfinition des missions des enseignants (et donc probablement de la modification du décret de 50). Il réécrit les tâches annexes « à la classe » et propose de mieux les prendre en compte. Dans le service? Ce rapport est intéressant et, contrairement à certains de ces prédécesseurs, il semble plus empreint de réalisme quant à la réalité de la vie dans les établissements. Des statistiques publiées peuvent aussi surprendre, ainsi, par exemple, les collègues qui subissent le plus la démultiplication des réunions ne sont pas forcément ceux que l'on pourrait croire: les plus anciens semblent s'en accommoder quand les collègues recrutés il y a moins de 5 ans le vivent le plus mal...



ELECTIONS LEGISLATIVES 2012: LE SNEP ACADEMIQUE INTERPELLE LES CANDIDATS

Lors des élections législatives du printemps dernier, le SNEP académique a écrit à tous les candidats, députés sortants et groupes politiques locaux (à l'exception du FN). Il était question de porter dans la campagne électorale nos propositions relatives au service public de l'EPS, du sport scolaire et du sport dans la société, afin que celles-ci soient relayées aux différents niveaux et entrent dans les débats.

Les destinataires de notre courrier ont reçu trois documents, porteurs des propositions du SNEP (encore consultables en première page du site du SNEP National) :

- Un livre noir sur l'EPS et le sport scolaire, dressant le constat préoccupant de la situation actuelle de l'enseignement de l'EPS, s'appuyant sur 2 enquêtes réalisées auprès de 1700 établissements.
- Un livre blanc, force de proposition, avec 22 mesures à mettre en œuvre pour garantir à tous l'accès à une EPS de qualité.
- Dix propositions pour "rendre le sport émancipateur".

Nous avons reçu cinq réponses dont nous publions quelques extraits :

Michel Vergnier (PS, député Creuse), 20 Avril 2012 :

« Je ne manquerai pas de faire bon usage des documents envoyés à l'Assemblée Nationale ».

Daniel Boisserie (PS, député Haute-Vienne), maire de Saint-Yrieix, 7 Mai 2012 :

« Le nouveau Président de la République ... a pris de nombreux engagements ... les rythmes scolaires seront réformés dans l'intérêt des enfants et une place importante sera accordée à la pratique du sport. Enfin, pour tous les jeunes, valides ou non, la possibilité de pratiquer le sport dans un club ou une association sera garantie. L'économie du secteur professionnel sera mise à contribution au profit du sport amateur ».

Le groupe Europe Ecologie les Verts (Creuse), 9 Mai 2012 :

« Nous reconnaissons le sport dans la société comme un élément essentiel de santé publique et appelons de nos vœux une nouvelle politique responsable qui permette une pratique de tous et toutes. Une taxation sur les partenaires privés donnerait les moyens de développer un service public social du sport ; le sport spectacle peut financer le sport amateur et de loisir, nous en sommes d'accord. ... EELV souhaite une refondation du système scolaire Les épreuves transdisciplinaires, sportives ou artistiques, reconnues comme permettant l'épanouissement des élèves y ont toute leur place »

Monique Boulestin, (PS, députée Haute-Vienne), Mai 2012 :

« Je m'engage à soutenir toutes les propositions en faveur d'une démocratisation des pratiques sportives en milieu scolaire et hors milieu scolaire. Vous savez le souci que j'ai du sport pour tous, dans les meilleures conditions possibles. »

Frédéric Peyronnet, (UMP, candidat Haute-Vienne), 12 juillet 2012 :

« Je serai particulièrement attentif au cours des cinq années qui viennent à ce que vos préoccupations soient entendues et prises en considération par nos députés haut-viennois »

Le SNEP académique poursuivra son travail d'interpellation des élus et groupes politiques locaux, dans le but de les informer de la situation de l'enseignement de l'EPS en limousin et afin que nos revendications spécifiques continuent d'alimenter les débats et remontent à l'Assemblée.

Le SNEP Académique.

Action Sociale

La FSU siège majoritairement dans les CAAS et CDAS, qui gèrent au niveau académique et départemental certaines prestations réservées aux fonctionnaires de l'Education Nationale. Les délibérations de ces instances, dans un cadre législatif défini permettent l'attribution (la plupart sous conditions de ressources) de différentes prestations sociales. Ces instances jouent pour nous un peu comme certains comités d'entreprise dans le secteur privé (mais avec des moyens très faibles...)

Vous trouverez l'ensemble des prestations et informations sur le site du rectorat à l'adresse suivante :

http://www.ac-limoges.fr/rubrique.php3?id_rubrique=913

Le guide académique de l'action sociale :

http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/guide_action_sociale_2012_web.pdf

Trop peu de collègues connaissent ces possibilités et en profitent : faites circuler l'information !

EQUIPEMENTS

Le ministère vient de publier un document intitulé « l'accès aux équipements sportifs pour l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires », auquel le SNEP a contribué. Vous trouverez aussi sur le site une critique de ce document et une présentation d'un outil informatique développé par l'administration.

<http://www.snepfsu.net/equipe/outils.php>

A noter qu'un guide beaucoup plus complet intitulé : « RECOMMANDATION ET CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL CONCERNANT LES BESOINS EN EQUIPEMENTS ET MATERIELS SPORTIFS POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE LA MATERNELLE AU LYCÉE ET LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES » publié en octobre 2011 par le « GROUPE D'ÉTUDE DES MARCHES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION » (GEM-EF) et piloté par Y. Touchard (IGEN retraité) est disponible sur internet et se révèle un bon outil.

http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/equipements_materiels_education_physique/equipements_materiels_education_physique.pdf

N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets d'installations, il faut agir sur un dans temps long sur ce dossier et le SNEP reste un interlocuteur privilégié auprès des collectivités et de l'administration!

FORMATION CONTINUE

Les inscriptions au PAF sont ouvertes et prolongées (**du 11/09 au 15/10 à 12H**) , vous pouvez y accéder grâce au lien suivant:

http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=588

Pour s'inscrire il faut se connecter à GAIA avec son NUMEN

3 modules de didactique disciplinaire (stages académiques) sont proposés cette année :

- Arts du cirque : N1 à N5
- Course d'orientation
- Lutte

Cette année encore, on continue de toucher le fond en terme de volume d'offre de formation disciplinaire...

Malgré tout, nous vous invitons à candidater massivement afin de faire émerger les besoins.

Les moyens de formations du PAF sont toujours amputés par les formations des stagiaires et les formations à candidatures libres sont minorées au regard de celles à public (et thème!) désigné.

Des possibilités de formations existent via les stages proximité qui doivent être demandé par une équipe dans son établissement. Informations générales à l'adresse suivante:

http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=235

Nous avons demandé et obtenu qu'un lien internet vers les stages de proximité (dont la demande initiale doit venir d'un établissement) soit mis en place sur le site du rectorat afin qu'en cas de convergence d'intérêt de formation, des collègues au départ non concernés puissent se greffer aux stages organisés. Reste à ce que cela soit réellement mis en œuvre et fonctionnel (le lien ne marche pas!!!)...

Le SNEP acad entend mettre en avant les besoins des équipes péda et lancera cette une enquête afin de recenser les thèmes qui répondent à leurs attentes.



Secrétariat académique

Lucile Grès

06-20-25-58-27

Jean-Tristan Auconie

06-82-26-49-68

s3-limoges@snepfusu.net



Secrétaire départemental

Haute-Vienne

Sonia Lajaumont

s2-87@snepfusu.net

06-20-25-58-27

Secrétaire départemental Creuse

Chalifour Annette

Annette.CHALIFOUR@wanadoo.fr

06-82-42-25-23

En Corrèze (19):

Permanence le lundi de 14H à 16H

SNEP-FSU

26 av Guynemer

19100 BRIVE

Tél : **05-55-86-19-59**

Fax : 05-55-87-44-43

Haute-Vienne (87) et ACADEMIE:

Pas de permanence, mais ponctuellement: les jeudis de

14H à 17H, les vendredis (journée)

SNEP-FSU

24b rue de Nexon

87000 LIMOGES

Tél/Fax : **05-55-01-90-15**

snep.fsu87@wanadoo.fr



Les commissaires paritaires:

HC PEPS:

Baron Bruno (87, Clg Maurois Limoges)

Delattre Régine (19, Clg Objat)

Beyrand Annick (87, Clg Ambazac)

Mathivat Jean-Yves (23, Ly Favard Gueret)

CI Normal PEPS & CI Ex/HC CE EPS:

Auconie Jean-Tristan (87, Clg Donzelot Limoges)

Durth Jean-Pierre (19, Clg Lurçat Brive)

Perrier Catherine (23, Clg Le Doux, Bourgneuf)

Lemaire Thibault (87, LP Vaillant, St Junien)

Boissard Carole (87, Clg Ambazac)

Champseix Fabien (87, LP Pagnol)

Mandart Pierre (19, Clg Lurçat Brive)

Mazeirat Isabelle (23, Clg Loëwy, La Sout.)

Grès Lucile (87, LP St Exupéry, Limoges)

Lajaumont Sonia (87, Ly Dautry)

Agrégés EPS

Chalifour Annette (23, Ly La Sout.)

Baron Isabelle (87, STAPS)

CTA-CAEN:

L. Grès ; JP Durth (sup)

CTSD-CDEN:

19: JP Durth, S2-19

23: A Chalifour, S2-23

87: S Lajaumont, S2-87

CORPO & mutations:

Auconie Jean-Tristan

corpo-limoges@snepfusu.net

06-82-26-49-68

Trésorière académique:

Boissard Carole

c.boissard@laposte.net

t3-limoges@snepfusu.net

06-23-14-40-29

Responsable

Syndicalisation:

Didier Valla (retraité)

rs-limoges@snepfusu.net

Retraités SFR & FGR

Wermelinger Gérard

wermelinger@wanadoo.fr

05-55-37-00-28

BEFD-FSU:

19: JP Durth

23: A Chalifour

87: S. Lajaumont



Représentants en commission de réforme:

Corrèze: R Delattre / JP Durth

Creuse: C Perrier / I Mazeirat

Haute-Vienne: JT Auconie / Julie Gauchoux

CFR-FSU: L Grès / JT Auconie

CR UNSS:

L. Grès co-S3

CD UNSS:

19: JP Durth

23: A Chalifour

87: S. Lajaumont

INSTALLATIONS: S. Lajaumont / G. Wermelinger / JT Auconie / L. Grès

Délégations FSU (hors CTA-CAEN et CTSD-CDEN):

GTAIC (Groupe de Travail Académique Inter-Catégoriel): Auconie JT (Tit) - Grès L (tit) , JP Durth et B Baron (Sup)

CHSCTA (Comité Hygiène & Sécurité Conditions de Travail): JT Auconie

CHSCTD : 19: JP Durth / 23: A Chalifour / 87: S Lajaumont

CAF (Conseil Académique des Formations): Thibault Lemaire / JT Auconie

CALENDRIER DES OPERATIONS CORPO 2012-2013					
Jour et heure	Date	Service	Type instance	Intitulé	Lieu
Vendredi	14/12/2012		CAPN	Avancement d'échelon P EPS et CE EPS 29ème base et détachés	MEN
Vendredi 9H	25/01/2013	DP2	CAPA	Avancement d'échelon P EPS et CE EPS	CAMIO
Vendredi 9H	25/01/2013	DP2	GT	Vérification vœux et barèmes inter EPS	CAMIO
Vendredi	25/01/2013		GTM	Vérification vœux et barèmes inter EPS 29ème base et détachés	MEN
Jeudi 14H	07/02/2013	DP1-2-3	GTAIC	Préparation Circulaire Mouvement Intra	CAMIO
Lundi	04/03/2013		FPMN	Mouvement inter EPS	MEN
Jeudi 14H30	14/03/2013	DP1-2-3	GTAIC	Examen des candidatures à un poste adapté / congés formation	CAMIO
Lundi 9H30	25/03/2013	DP1-2	CAPA	Liste d'Aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés	CAMIO
Mardi 9H30	30/04/2013	DP1-2	CAPA	Hors-classe agrégés	CAMIO
Lundi 9H30	13/05/2013	DP1-2	CAPA	Agrégés: révision de notes administratives / postes adaptés / congés formation	CAMIO
Vendredi 10H30	24/05/2013	DP2	CAPA	Révision de notes administratives / postes adaptés / congés formation / Hors-classe des P EPS et classe ex. des CE EPS	CAMIO
Vendredi 14H	24/05/2013	DP2	GT	Vérification vœux et barèmes intra EPS	CAMIO
Jeudi	13/06/2013		CAPN	Liste d'aptitude P EPS / Hors-classe 29ème base et détachés / détachements	MEN
Jeudi 14H	13/06/2013	DP2	FPMA	Mouvement intra EPS	CAMIO
Vendredi 9H30	05/07/2013	DP2	GT	phase ajustement EPS	salle 4
Vendredi 9H30	12/07/2013	DP4	CCP	affectation des MA et des contractuels	salle 4

HORS CLASSE	
Consultation	lundi 14/01/2013 - jeudi 31/01/2013
Avis chefs établissement	Vendredi 01/02/2013 - jeudi 07/03/2013
Consultation des avis (sur IProf)	Lundi 11/03/2013 - mardi 19/03/2013

NOTATION ADMINISTRATIVE	
Saisie	Jeudi 07/02/2013 - Lundi 11/03/2013
Edition des notices	Lundi 18/03/2013
Signature des notices	Mercredi 20/03/2013 - Vendredi 29/03/2013
Retour des notices	Mardi 02/04/2013





Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
 Académie de Limoges

À Limoges le mercredi 20 juin 2012

Déclaration liminaire pour la FPMA des enseignants d'E.P.S.

Cette FPMA se tient, cette année encore, dans un contexte difficile et particulier pour l'Éducation Nationale, ses personnels et ses élèves.

Les mesures récentes nous offrent des perspectives intéressantes mais placent les représentants du personnel et de l'administration dans l'urgence pour travailler sur le mouvement 2012.

Dans le second degré, les milliers d'emplois supprimés à la rentrée 2012 continueront d'accentuer le déficit en postes depuis 2003. Le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite (2/3 en EPS) génère des bouleversements profonds et destructeurs du service public auquel les français sont profondément attachés.

À la rentrée 2012, dans l'Académie de Limoges, 137 postes seront supprimés dans le secondaire, alors même que le nombre d'élèves augmente. L'application de cette politique porte une grande responsabilité dans la dégradation des conditions d'études (augmentation des effectifs dans les classes, appauvrissement des choix d'options...) et des conditions de travail pour les personnels (affectations sur plusieurs établissements démultipliées), particulièrement pour les TZR.

La multiplication des HSA, au détriment des heures-postes, ne fait qu'accentuer ces dégradations, et dans ce contexte, nous ne pouvons accepter que soient supprimés 6 postes d'EPS dans l'académie de Limoges, soit

65 postes depuis 2006 (plus de 15% de l'effectif total !).

Cette situation ne peut en aucun cas être justifiée par l'évolution des effectifs-élèves, comme nous l'avons souligné précédemment ; nous en voulons pour preuve que le rectorat de Limoges a dû recruter, cette année encore, 17 collègues contractuels (dans le meilleur des cas), ou vacataires. L'académie de Limoges reste donc une académie déficitaire en nombre de professeurs d'EPS.

Si nous saluons le fait que 5 postes aient été réinjectés dans le mouvement, nous déplorons que les stagiaires soient affectés sur des postes complets ou sur des BMP importants, au détriment de leurs conditions d'exercice. Nous espérons qu'une vraie formation au métier d'enseignant soit mise en œuvre dès la rentrée prochaine, et qu'à l'avenir leur affectation se fasse, en EPS, sur des supports horaires de 7H + 3H d'AS. Cette année, de nombreux BMP, ou BMP associés à des compléments de service reçus, remplissaient ces conditions et auraient pu servir de supports pour les stagiaires.

Par ailleurs, la baisse des moyens mis à la disposition des établissements rend de plus en plus difficile l'enseignement du « savoir nager » et des APPN, qui figurent de façon incontournable dans les programmes, mais nécessitent des moyens supplémentaires pour une mise en œuvre alliant sécurité et efficacité pédagogique, et ceci dans le respect des textes en vigueur. Sur ce point, nous réitérons notre demande d'abonder les DHG d'établissement en heures poste pour assurer le soutien natation.

Nous continuons de dénoncer :

L'Opération « cours le matin, sport l'après-midi » :

Ce type de dispositif est coûteux et semble faire la part belle aux intervenants extérieurs, alors même que nous proposons depuis plusieurs années, le passage à 4 heures d'EPS au collège et 3 heures au lycée. Cette proposition est plus égalitaire, moins coûteuse, et plus adaptée à une éducation physique et sportive complète et harmonieuse, la formation des professeurs d'EPS offrant cette garantie.

Nous dénonçons : le fait que pour les sections sportives scolaires, les moyens d'encadrement ne soient pas comptabilisés en heures-poste, qu'elles ne reçoivent pas le nombre d'heures nécessaires à leurs bons fonctionnements. Nous rappelons également que nous sommes opposés au profilage des postes, qui n'est pas une garantie de pérennité des sections ni d'équité dans le traitement des collègues.

- Nous dénonçons : l'accentuation des difficultés de fonctionnement des AS d'établissement du fait de la diminution du nombre des forfaits, alors que globalement le nombre de licenciés augmente. Nous serons donc très vigilants sur le fait que pour chaque collègue nommé dans l'académie, le forfait statutaire de trois heures d'AS, soit compris dans son service, et clairement implanté dans un établissement, y compris pour les stagiaires, TZR, contractuels et vacataires.

- Enfin nous dénonçons : L'appauvrissement de la formation professionnelle continue, nous renouvelons notre demande, pour que soient proposées plus de formations en didactique de l'EPS, centrées sur les APSA figurant dans nos programmes EPS, et ceci conformément aux attentes des collègues, sans pour autant nier l'intérêt de l'interdisciplinarité.

Le constat du mouvement 2012 est inquiétant. Le calibrage dans l'académie a été insuffisant : le nombre de TZR continue de diminuer et demeure largement insuffisant, par voie de conséquence la continuité du Service Public d'Éducation ne sera pas toujours assurée et le développement de la précarité est inévitable. Nous déplorons qu'à l'issue du mouvement un poste reste vacant en Creuse, que nous perdons quatre TZR : un en Creuse (alors que deux ZR 23 étaient déjà vacantes) et trois en Haute-Vienne.

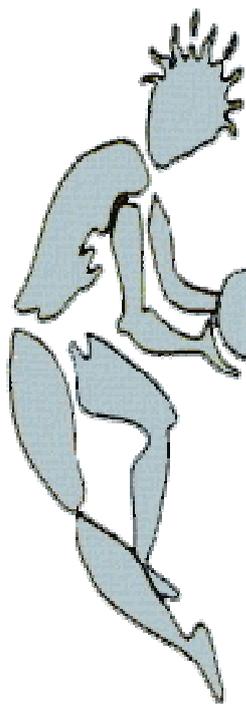
Pour tous ces motifs, nous vous demandons, Monsieur Le Recteur, de transmettre notre demande de mettre un terme au processus de dégradation du service public d'éducation en recrutant des personnels à hauteur des besoins : augmentation des postes au CAPEPS externe et interne, titularisation des personnels précaires (et dans l'immédiat recours à une liste complémentaire). Nous demandons aussi le retour à un mouvement national unifié, en une phase, plus juste, moins complexe, nécessitant moins de moyens de gestion et permettant surtout aux collègues de ne plus muter « à l'aveugle ».

C'est donc en restant fidèles à nos principes et dans le respect des règles du paritarisme, que nous avons examiné toutes les situations des collègues et avons fait le nécessaire pour que soit élaboré un mouvement intra académique juste et le plus satisfaisant possible pour tous. Nous tenons à signaler que ce travail s'est fait, cette année encore en partenariat avec les services du rectorat.

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU

MOUVEMENT INTRA 2012

Ce mouvement caractérisé par 6 suppressions de poste s'est trouvé encore très limité et le taux de satisfaction reste faible (au plan national, il a ré-augmenté du fait des recrutements supplémentaires conquis par le SNEP). Néanmoins, et c'est historique, du fait de la réinjection de 5 postes stagiaires, les barres ont sensiblement baissé et le mouvement s'est largement fluidifié: 6 mutations de plus que prévues et 11 améliorations de rang de vœux!!! Ce travail en urgence (postes arrachés 2 jours avant le mouvement après de nombreux courriers, groupes de travail, coups de téléphones...) a porté ses fruits. Au final, il reste un poste non pourvu (LP Aubusson) et un gelé (clg Dun-le-Palestel). 4 TZR sont stabilisés, aucune ZR n'a été pourvue (cela est exclusivement du à la faiblesse du calibrage et in fine des recrutements et ce malgré les suppressions de postes) , ce qui fait qu'il ne reste que 19 TZR sur l'académie.



Nom	Prénom	Affectation précédente	Affectation après FPMA
Hebert	Jean-Luc	Ly Egletons	Clg J. Moulin Brive
Delattre	Thierry	Clg J. Moulin Brive	Clg Objat
Boucharel	Corine	Clg Corrèze	Clg Seilhac
Faucher	Marjolaine	Clg Pierre Buffiere	Clg Lubersac
Judde	Séverine	Ly Renoir	Clg Allassac
Boisset	Jérôme	Entrant	EREA Meymac
Vergnaud	Pierre	Entrant	Clg Corrèze
Delarboulas	Jean-Luc	EREA Meymac	Clg Ussel
Tourbier	Frédéric	LP Aubusson	Ly Bourdan Gueret
Vadin	Julie	Entrante	Clg Parsac
Faye	Mylène	ZR23	Ly Felletin
Cabrolhier	Elsa	Entrante	Clg Bourgneuf
Belleudy	Cécile	Ly Gay-Lussac (MCS)	Ly Renoir
Onesti	Gilles	Clg Ronsard (MCS)	Clg A France Limoges
Pouret	Christelle	Ly Felletin	Clg Chalus
Gaillard	Christophe	Entrant	Clg St Germain Les Belles
Dhieras	Hélène	Clg Bourgneuf	LP Mas Jambost
Soury	Jean-Philippe	Entrant	Clg Maurois Limoges
Bedou	Christophe	LP Vaillant St Junien	Ly Valadon Limoges
De Clairfayt	Audrey	Entrante	LP Vaillant St Junien
Churlet	Mathieu	UNSS87 (réintegr, entrant)	Clg Chalus
Albin	Cédric	ZR87	Clg Calmettes Limoges
Pimenta	Justine	ZR87	Clg Maurois Limoges
Legrand	Sylvain	ZR87	Clg Donzelot Limoges
Mouvements particuliers et mouvement supérieur:			
Carpentier	Stéphane	Clg Dun-le-Palestel	ERS St Vaury
Morange	Franck	STAPS Limoges	SUAPS Limoges
Lafon	Christophe	JS	SUAPS Limoges
Delisle	Hervé	STAPS Caen	STAPS Limoges
Halle	Didier	Ly Valadon Limoges	STAPS Limoges (MAD)

BARRES D'ENTREE MUTATIONS INTRA 2012			
POSTE FIXE			
Département:	19	23	87
Rappel Intra 2011	383.2 pts	127.0 pts	412.2
Projet initial intra 2012	371.2 pts	71.2 pts	317.2 pts
Intra 2012 définitives	271.2 pts	71.2 pts	270 pts
ZONE DE REMPLACEMENT			
ZR départementale:	ZR 19	ZR 23	ZR 87
Rappel intra 2011	307.0 pts	124.0 pts	260.2 pts
Projet initial intra 2012	/	271.2 pts	/
Intra 2012 définitives	/	/	/

PHASES D'AJUSTEMENT du 07/07/2011 et du 25/08/11						
DPT	NOM	RAD	AFA	AFA2	AFA3	Suppléance
19	LACOMBE CELINE	ly Arsonval Brive	Clg Objat			clg Objat
19	MARTINIE NICOLAS	clg Beynat	clg Beynat			
19	PIBOTEAU CELINE	clg Seilhac	clg Uzerche	Clg Lubersac		
19	REVERSAC GILLES	lp ventadour Ussel				Clg Lurçat Brive
19	CHOPOT CLAUDE	lp Bort-les-Orgues	Clg Bort	Clg Meymac		
19	LASHERMES AURELIE	Clg Lurçat Brive	Clg Lurçat Brive			Ly Perrier Tulle
19	LASHERMES SEBASTIEN	Clg V. Hugo Tulle				Suppléance stagiaire V. Hugo Tulle
23	BRETON LAETITIA	clg Marouzeau Gueret				Clg Marouzeau
23	PETIT CHRISTINE	Ly Bourdan	LP Aubusson			
87	JACQUEMAIN JULIEN	LP Pagnol Limoges	Clg Pierre Buffiere			Suppléance stagiaire Pierre Buffiere
87	CHEVALIER FREDERIC	ly Turgot Limoges	LP St Exupéry			Suppléance stagiaire LP St Exupéry
87	DUCOURET DAVID	ly Limosin Limoges	clg Limosin	ly Limosin		
87	GAUTHIER SYLVAIN	clg Langevin St Junien				Suppléance stagiaire Ly Valadon Limoges
87	PERES ALEXANDRA	clg Ambazac	Clg Chateauponsac	clg Bessines		
87	THEAS ALAIN	clg Couzeix	Clg Anatole France	LP Bellac		
87	TOME GERARD	clg Chateauneuf la Foret				clg Chateauneuf
87	CHURLET VIRGINIE	clg Maurois Limoges				Suppléance stagiaire ly Renoir
87	GUILLE BRUNO	ly Darnet St Yrieix	LP Darnet St Yrieix	Ly Darnet St Yrieix		
87	GRELLAUD ELISA	clg St Léonard				Suppléance stagiaire clg Ambazac
Déta- cheme- nt JS	VILLARD Sabine	Clg Bourganeuf	Clg Bourganeuf	Clg Ambazac		

Voici ci-dessus l'état des affectations des TZR à la rentrée, après de multiples modifications, ...
Tous sont affectés soit à l'année (AFA) soit en suppléance. A l'heure actuelle au moins 5 non titulaires sont d'ores-et-déjà embauchés.

Compléments de service à la rentrée 2012

58 collègues sont en CS dont 12 collègues sur 2 communes différentes et 6 collègues sur 2 établissements différents d'une même commune (hors cités scolaires et SES qui représentent donc 40 collègues).

Frais de déplacements des collègues en compléments de service et des TZR

Les collègues en compléments de services sur plusieurs communes (de plus en plus nombreux), ainsi que les TZR en AFA sur plusieurs établissements bénéficient de frais de déplacement qu'il ne faut pas hésiter à faire valoir, un pas-à-pas sur la démarche en ligne ainsi que le texte de référence se trouvent sur cette page du site du rectorat: http://www.ac-limoges.fr/article.php?id_article=5053

TZR: ISSR et/ou Frais de déplacement?

Pour les TZR se posant ce type de question, outre les ressources du site du rectorat, vous trouverez vos réponses ainsi que bien d'autres en consultant le mémo TZR à l'adresse suivante:

ftp://ftp2.snefsu.net/snefsu/corpo/bul_tzr_11.pdf

N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute, de questions ou de problèmes.

Reçus au CAPEPS dans l'académie et académie d'affectation

Nom	Prenom	Affectation
ANDRIEUX	AURELIEN	LIMOGES
BRAY	MELUSINE	LIMOGES
DAMIENS	SIMON	LIMOGES
BOULENGER	AUORE	TOULOUSE
THOURAUD	JEAN BAPTISTE	LIMOGES
LEMOINE	BRICE	BORDEAUX
AGEORGES	JULIE	LIMOGES

AFFECTATIONS académiques des stagiaires

SUPPORTS STAGIAIRES 2012-2013	
FREICHINIER Yohan	Clg V. Hugo Tulle
ANDRIEUX Aurélien	Ly Valadon Limoges
DAMIENS Simon	LP St Exupéry
THOURAUD Jean-Baptiste	LP Dautry Limoges
UTRILLA Lucie	Clg Pierre Buffière
AGEORGES Julie	Clg J. Moulin Ambazac
BRAY Mélusine	Ly Renoir

LAUREATS CAPEPS & STAGIAIRES 2012-2013

6 jeunes collègues ont obtenus le CAPEPS externe, et une l'interne dans l'académie.

Leur affectation se fait en 2 temps: un mouvement national en juillet (tableau ci-contre) et un mouvement académique selon un barème propre pour déterminer leurs supports de stage.

Nous avons regretté que trop peu d'entre eux puissent être affectés sur des BMP. Cela relève d'un choix de l'administration, de nombreux BMP (ou complément de service) auraient pu faire l'affaire.

Le rectorat considère que l'organisation de la formation dans l'académie prenait en compte les 3 heures de décharges gagnées au plan national et n'a donc rien changé au plan de formation 2012-2013. Pour eux, la décharge de cours jusqu'à la Toussaint correspondait selon un comptabilisation annualisée à plus de 3 heures de décharge.

Espérons malgré tout, et le SNEP pèsera dans ce sens, que la voie engagée lors du débat sur la refondation de l'école se concrétisera (pré-recrutement, vraie formation dans le cadre d'écoles supérieures, allègement horaire conséquent l'année de stage...).



Le service public d'éducation,
nos métiers,



CONGES FORMATION 2013

La circulaire congés formation 2013 vient d'être publiée par le rectorat vous la trouverez en suivant le lien ci-dessous :

http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/circulaire_conge_formation_2013.pdf

Les demandes, établies sur un imprimé du modèle en annexe de la circulaire et **accompagnées d'une lettre de motivation explicitant clairement les objectifs du candidat**, doivent être adressées pour le **3 décembre 2012**, terme de rigueur, revêtues de l'avis du supérieur hiérarchique.

Les demandes exprimées pour la 3ème fois sont examinées prioritairement et cela tout corps confondu, dans la limite de la dotation académique.

Calendrier concours 2012-2013 :

CAPEPS & AGREG Interne : Les inscriptions seront enregistrées par internet à l'adresse :

<https://ocean.ac-limoges.fr/inscrinetCE2/>

Les serveurs académiques d'inscription aux concours internes (agrégation, Capes, Capeps, COP, CPE, Capet, CAPLP) sont ouverts du **jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 heures, au jeudi 25 octobre 2012, à 17 heures**, heure de Paris.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu aux dates suivantes :

— CAPEPS interne : le lundi 28 janvier 2013.

— AGREG interne : les mercredi 22 et 23 janvier 2013.

Un **concours réservé aux non-titulaires éligibles** (loi de mars 2012) devrait avoir lieu au second semestre.

N'hésitez pas à vous inscrire et soyez vigilants pour les dates. Si vous travaillez avec un collègue non-titulaire (contractuel ou vacataire), n'hésitez pas à le renseigner ou le renvoyer vers le SNEP académique pour toute information....

DEMANDE DE DISPONIBILITE ou de REINTEGRATION pour la rentrée 2013

La circulaire académique vient tout juste d'être publiée, vous la trouverez à l'adresse suivante:

http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/circ._disponibilite_2013.pdf

Pour rappel il faut distinguer la disponibilité de droit automatiquement acceptée si la procédure est respectée, et la disponibilité pour convenance personnelle tributaire des nécessités de service évaluées selon l'administration. Si une demande de disponibilité vous est refusée, ne tardez pas à nous contacter!

SECTIONS SPORTIVES	
OUVERTURES 2012-2013	FERMETURES rentrée 2012
CO clg Seilhac	Basket clg Rollinat Brive
Volley-ball clg Clémenceau Tulle	Rugby clg Clémenceau
Rugby Lycée d'Ussel	Foot LP Vaillant St Junien
Foot clg Ronsard	
Badminton clg Bonnat	
CO clg Couzeix	
Remarque : section Foot au LP Vaillant, St Junien fermera définitivement à la rentrée 2013	



on les aime
ensemble on les défend



L'an passé, 134 collègues se sont syndiqués dans l'académie, dont plus de 25% des actifs. La part des collègues retraités chez les syndiqués reste toutefois importante... Une analyse montre que les collègues en collèges se syndiquent bien plus que ceux des lycées et LP et les femmes bien plus que les hommes... Si cette observation devait être confirmée, elle devra questionner fortement les interactions entre notre pratique syndicale et les questions de genre et de lieu (conditions?) de travail.

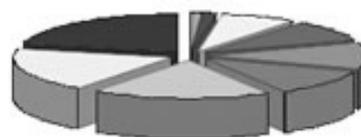
Toujours est-il que le SNEP à besoin de syndiqués comme la profession a besoin d'un SNEP fort et indépendant, n'attendez pas pour nous rejoindre!

L'activité du SNEP dans l'académie repose sur le militantisme de ses adhérents et les décharges statutaires consécutives aux résultats aux élections professionnelles du CTM. Dans l'académie ces moyens humains représentent 13/20 en ETP (équivalent temps plein) et se répartissent ainsi: les secrétaires académiques (Auconie JT & Grès Lucile) 4H chacun; les secrétaires départementaux de la Corrèze et de la Haute-Vienne (Durth JP & Lajaumont S) 2H chacun, la trésorière académique (Boissard C) 1H.

Ce temps et les moyens financiers dont nous disposons uniquement grâce aux cotisations permettent: la préparation et les bilans de toutes les instances (CTA & CTD, CDEN, CAEN, CAPA, GT, commissions de réforme, CHSCT, GTAIC, CAF, CD & CR UNSS...), de participer à la démocratie interne du SNEP, à la vie fédérale au sein de la FSU, de répondre aux demandes des collègues, d'assurer le suivi corpo, de mener des enquêtes, de diffuser les infos (fil d'infos académique, bulletin, d'interpeller les élus, l'administration...), d'accompagner les collègues dans leurs démarches, d'organiser des stages sur de nombreux thèmes etc... Pour tout cela nous avons besoin de votre soutien!

A quoi sert votre cotisation ?

100% de l'activité syndicale dépend des cotisations



Ce sont les seules « ressources financières » du syndicat pour déployer son activité auprès de la profession

Sachant que la cotisation moyenne est de 169 euros, voici en % son utilisation.



25,8% : assurent l'activité syndicale Nationale, Académique et Départementale. (réunions, stages, instances, audiences,...). C'est une mobilisation permanente sur tous les dossiers, mutations, promotions, contenus, DHG, contentieux.



24% : permettent la publication et la diffusion des bulletins nationaux et académiques.



23,5% : répondent aux dépenses d'organisation et des frais inhérents aux locaux des sections locales et nationales.



10,5% : c'est la part de notre contribution au fonctionnement fédéral de notre fédération, la FSU.



15,2% sont utilisés pour rémunérer les 6 secrétaires de droit privé qui organisent et assurent le suivi des dossiers au siège national.